**BOUSQUET Thomas** 

# État des lieux et stratégie de mise à jour de la connaissance sur la flore vasculaire des sites du Conservatoire du littoral Manche-Calvados



#### Résumé

Dans le cadre de la convention de coopération entre les deux établissements, le Conservatoire du littoral a missionné l'antenne Normandie-Caen du CBN de Brest pour réaliser un état des lieux des connaissances sur la flore vasculaire sur ses sites d'intervention des départements de la Manche et du Calvados. À l'issue de cette analyse, le CBN a élaboré une stratégie d'actions pour maintenir à jour la connaissance sur les sites d'intervention du Cdl.

#### **Mots-clés**

Flore vasculaire, connaissance, hiérarchisation, sites d'intervention, littoral, Normandie

#### Service qui a réalisé l'étude

Antenne Normandie-Caen Conservatoire botanique national de Brest 21 rue du Moulin au Roy 14 000 Caen

contact: Thomas Bousquet - t.bousquet@cbnbrest.com

#### Commandé par

Le Conservatoire du littoral

Avec le soutien financier de



#### Référence bibliographique de l'étude

BOUSQUET T., 2022 – État des lieux et stratégie de mise à jour de la connaissance sur la flore vasculaire des sites du Conservatoire du littoral Manche - Calvados. Conservatoire du littoral. Caen : Conservatoire botanique national de Brest, 34 pages et annexes.

# État des lieux et stratégie de mise à jour de la connaissance sur la flore vasculaire

# des sites du Conservatoire du littoral Manche-Calvados

# 2022

#### **Rédaction:**

BOUSQUET Thomas – Conservatoire botanique national de Brest

#### Relecture et avis :

ZAMBETTAKIS Catherine – Conservatoire botanique national de Brest

#### **Photographies:**

BOUSQUET Thomas
Sauf mention contraire

#### Photographie de couverture :

Nez de Jobourg – BOUSQUET Thomas – Conservatoire botanique national de Brest

### Sommaire

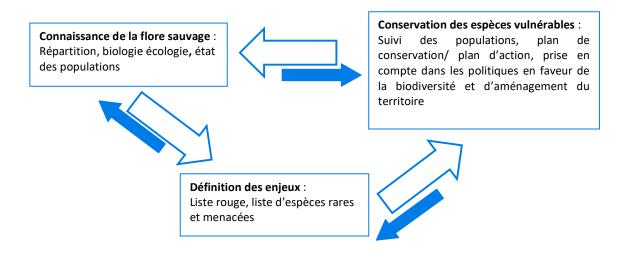
Contexte de l'étude	7
Extraction des données sur la flore vasculaire au sein des sites d'intervention du Cdl	10
Etat des lieux de la connaissance : Bilan à l'échelle des taxons	12
1. Résultats globaux	12
2. Espèces à fort intérêt patrimonial non revues après 2010	12
Etat des lieux de la connaissance : Bilan à l'échelle des sites	16
1. Nombre d'espèces à fort intérêt patrimonial par site	16
2. Ancienneté des données botaniques par site	18
Conclusion : Stratégie d'acquisition de connaissances	32
Bibliographie	34
Annexe 1 : Liste des espèces à fort intérêt patrimonial dans les sites du Cdl	35

#### Contexte de l'étude

La biologie de la conservation est une science apparue dans les années 80 s'attachant à l'étude, la description et la compréhension des conséquences de l'activité humaine sur le fonctionnement des espèces, communautés et écosystèmes. Elle développe ainsi des approches interdisciplinaires appliquées dans un objectif de protection et de restauration des communautés et des fonctions écosystémiques associées (Primack et al., 2012).

Si l'approche écosystémique est certainement la plus pertinente en biologie de la conservation, l'espèce est un support qui reste essentiel dans cette science récente, en tant qu'unité de quantification de la biodiversité (Vekemans¹). C'est en effet une entité conceptuelle dynamique, évolutive et diversifiée. Cette diversité biologique est considérée selon 3 niveaux d'intégration : la diversité spécifique (toutes les espèces sur la terre (plantes, champignons, algues et animaux)), la diversité génétique (variations génétiques à l'intérieur des espèces, à l'intérieur des populations...) et la diversité écosystémique (communautés biologiques en interaction avec l'environnement) (Primack et al., 2012). Par ailleurs les espèces ont un rôle d'indicateur de l'écologie des milieux et de la fonctionnalité des écosystèmes qui les positionnent fortement dans toute politique et stratégie de préservation de la biodiversité. D'un point de vue opérationnel et culturel la notion d'espèce est de plus une notion bien partagée par l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires.

Les Conservatoires botaniques nationaux, praticiens de cette science à l'échelle de leur territoire d'agrément ont en charge une mission d'une part de mise à jour de la connaissance et d'autre part d'identification et de conservation des éléments rares et menacés. Dans cette démarche, l'antenne Normandie-Caen du Conservatoire botanique national de Brest (CBN de Brest) publie régulièrement des listes d'espèces à enjeux afin d'alerter les acteurs locaux (administrations, collectivités, associations...) sur l'érosion de la biodiversité floristique et notamment sur les taxons en situation précaire dans la région. Elle s'appuie sur la définition d'enjeux (liste rouge², liste d'espèces rares et menacées³) selon le schéma synthétique suivant :



<sup>1</sup> http://www.univ-lille1.fr/gepv

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Liste rouge : liste élaborée au minima à une échelle régionale et conformément à la méthode et aux critères UICN (2009)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Liste d'espèces rares et menacées: liste d'espèces élaborées à des échelles souvent plus fine que les listes rouges (territoire PNR, département par exemple) sur des critères de rareté, régression essentiellement à l'échelle du territoire considéré (Magnanon *et al.*, 2009).

Dans ce cadre, la convention de coopération mise en place entre le CBN de Brest et le Conservatoire du littoral (Cdl) en 2021 s'est construite autour de 3 axes dont 2 concernant la connaissance, l'identification et la conservation de la flore vasculaire normande :

#### Axe 1 : Connaissance de la flore et des végétations

La connaissance de la flore et des végétations des territoires littoraux propriétés du Cdl constitue une base indispensable pour l'évaluation de la biodiversité végétale et son suivi dans le temps. La mise à jour régulière de cette connaissance est d'autant plus nécessaire dans un contexte d'évolution accélérée des territoires littoraux en lien avec les effets des changements globaux. Les gestionnaires des terrains du Cdl contribuent à l'amélioration des connaissances, en fonction de leurs compétences dans les domaines de la flore et des végétations.

Le CBN de Brest assure des missions d'inventaire de la flore (flore vasculaire, bryophytes et lichens) et des végétations sur l'ensemble de son territoire d'agrément par le recueil de données de terrain et bibliographiques selon des protocoles standardisés. Il anime également un réseau de botanistes bénévoles et/ou professionnels qui contribuent à l'amélioration des connaissances de la flore et des végétations. L'ensemble des données ainsi recueillies sont validées puis intégrées et structurées au sein de bases de données dédiées.

Le Cdl et le CBN de Brest se sont engagés au travers de la convention de coopération qui les lie à mutualiser leurs efforts de mise à jour et de partage des informations sur la flore et la végétation et d'en assurer le porté à connaissance : partages des référentiels et des protocoles de recueil de données, données élémentaires issues de réalisation d'inventaires de terrain en synergie, etc.

- Selon un plan d'échantillonnage, validation des données, intégration des données dans les bases de données du CBN de Brest, restitution des données élémentaires au Cdl (VisioLittoral).
- Emission (mise à jour annuelle) de couches de vigilance et des données élémentaires associées sur les périmètres d'intervention du Cdl présents sur le territoire de compétence du CBN de Brest.
- Le CBN de Brest contribue également à la formation des gestionnaires des terrains du Cdl par la mise en place de session de formation à la reconnaissance de la flore et des végétations, formation aux méthodes d'inventaire et de suivi de la flore et des végétations.

#### Axe 2 : Identification des enjeux et conservation du patrimoine végétal

Le littoral constitue un espace de biodiversité remarquable et abrite un nombre important d'espèces et de végétations à forte valeur patrimoniale. L'action du Cdl contribue à la préservation de ce patrimoine par l'acquisition foncière et la mise en œuvre de gestion. La stratégie foncière du Cdl vise à prendre en compte davantage les fonctionnalités écologiques et l'anticipation des évolutions liées aux changements globaux.

Dans le cadre de ses missions, le CBN de Brest assure l'identification et la mise à jour de listes d'espèces et de végétations/habitats à fort enjeu patrimonial à différentes échelles. Dans la mesure des moyens disponibles, il assure une veille sur ces espèces et peut aider à mettre en place des mesures en faveur de la préservation des espèces et des végétations à enjeux. Il s'intéresse également à la dynamique de populations et des communautés.

Globalement, afin d'orienter leurs actions vers la préservation durable des enjeux de biodiversité sur le littoral, le CBN et le CdL souhaitent s'appuyer sur une réflexion prospective sur les enjeux de conservation et les évolutions liées aux changements globaux.

• Le CBN de Brest apportant une contribution scientifique et technique à la définition d'enjeux biodiversité pour la flore et les végétations/habitats : mise à jour des listes de vigilance du Cdl en cohérence avec les listes rouges régionale et nationales les plus récentes, mise en évidence d'enjeux à différentes échelles (nationale, régional), intégration des enjeux dans les stratégies d'acquisition foncière du Cdl.

- Le Cdl contribuant à la préservation de la flore et des végétations/habitats à enjeux : acquisition foncière, intégration dans les plans de gestion.
- Les deux partenaires s'engagent à développer de concert des programmes de suivi des évolutions de la biodiversité végétale et des habitats, notamment en lien avec les effets des changements globaux : réseau de sites ateliers, observatoires des changements, plan de conservation d'espèces ou d'habitats littoraux à enjeux etc.

Depuis 2010 et la réalisation de l'atlas de la flore du département du Calvados (Zambettakis et al., 2017) puis le lancement de celui de la Manche en 2015 (Bousquet, 2015), de nombreuses observations botaniques ont été collectées par le CBN, son réseau de bénévoles et celui d'autres partenaires sur le littoral normand et les sites d'intervention du Cdl.

Le Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat, est chargé de mener une politique foncière de protection des espaces naturels littoraux. En Normandie, il intervient sur soixante-dix sites naturels littoraux et estuariens qui représentent 20.000 hectares et 200 kilomètres de côtes. A ce titre, 8000 hectares de terrains sur 100 kilomètres de rivage relèvent du domaine administré par le Conservatoire du littoral.

La connaissance de la flore et des végétations des territoires littoraux propriétés du Cdl constitue une base indispensable pour l'évaluation de la biodiversité végétale et son suivi dans le temps. La mise à jour régulière de cette connaissance est d'autant plus nécessaire dans un contexte d'évolution accélérée des territoires littoraux en lien avec les effets des changements globaux. Les gestionnaires des terrains du Cdl contribuent à l'amélioration des connaissances, en fonction de leurs compétences dans les domaines de la flore et des végétations.

Pour cette étude les périmètres des sites du Cdl correspondent aux **périmètres d'intervention** du Cdl. En effet pour assurer la protection foncière des sites, le Cdl définit des périmètres d'intervention dans lesquels il acquiert des parcelles au gré de leur mise sur le marché par leurs propriétaires. Il en confie ensuite la gestion en priorité aux collectivités territoriales. Les périmètres d'intervention correspondent donc aux terrains acquis par le Cdl mais également à ceux dont l'acquisition est programmée.

Dans la suite de ce rapport par site du Cdl on entendra site d'intervention du Cdl.

Cette étude a pour objectifs de :

- Extraire les données flore de la base de données Calluna du CBN
- Dresser un état des lieux des connaissances sur les sites d'intervention du Cdl
- Élaborer une stratégie d'acquisition de données de terrain sur les secteurs déficitaires en données récentes

# Extraction des données sur la flore vasculaire au sein des sites d'intervention du Cdl

La base de données *Calluna* du CBN de Brest, structure et gère l'ensemble des observations collectées sur les plantes sauvages et les milieux naturels de l'Ouest de la France par le CBN de Brest, ses partenaires et son réseau de correspondants bénévoles.

Avec l'avancée des connaissances et des travaux sur la flore et les habitats naturels, différents descripteurs ont été attribués à chaque taxon et permettent des analyses, des hiérarchisations selon des problématiques bien précises (rareté, menace, responsabilité patrimoniale, protection réglementaire, écologie...). Ces descripteurs sont mis à jour régulièrement par le CBN de Brest.

Afin d'extraire la liste des taxons au sein des sites d'intervention du Cdl, une requête dans la base de données *Calluna* a été réalisée le 16 novembre 2021. Les périodes et les descripteurs interrogés ont été choisis dans l'objectif de réaliser une analyse la plus complète possible. Ainsi sont ciblés :

 Tous les taxons observés au moins une fois dans le périmètre d'un des 55 sites du Cdl (relevés positionnés à plus de 80% sur le périmètre; les données non localisées précisément ne peuvent être prises en compte pour ce travail, il s'agit pour la plupart d'observations antérieures à 2000);

Source : Couche sig fournie le 20 octobre 2021 par le Cdl / Base de données du CBN de Brest

• les taxons bénéficiant d'un statut de protection réglementaire à l'échelle de la France (protnat1982) ou à l'échelle de l'ex région de Basse-Normandie (protbn1995);

Sources

-Protection nationale (Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire)

- -Protection régionale en Basse-Normandie (Arrêté du 27 avril 1995, version consolidée au 16 mai 1995)
- les taxons figurant sur la liste des espèces de la Directive Habitat-Faune-Flore (dheur1992)
   Source: Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée par la directive 97/62/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages
- les espèces figurant sur la liste rouge nationale (uicnnat2018) et régionale (départements de l'Orne, Manche et Calvados : uicnbn2015).

Catégories de menace (UICN)							
EX	Taxon éteint au niveau mondial						
EW	EW Taxon éteint à l'état sauvage						
RE	RE Taxon disparu au niveau régional						
CR*	Taxon en danger critique non revu récemment						
CR	Taxon en danger critique	Taxons menacés					
EN	EN Taxon en danger						
VU	Taxon vulnérable						
NT	Taxon quasi menacé	Taxons à surveiller					
LC	Taxon de préoccupation mineure	Taxons non menacés					
DD	Taxon dont les données sont déficientes	Menace inconnue					

Sources

-Liste rouge nationale : Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018)).

-Liste rouge régionale : Liste rouge de la flore vasculaire de Basse-Normandie. Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN (Bousquet T., et al. 2015).

les espèces exotiques envahissantes avérées et potentielles (eeebn2019);

Source : Espèces exotiques envahissantes (Douville, Waymel, 2019) ; l'astérisque désigne une présence sur les listes européenne et nationale (Version en vigueur au 15 mars 2019)

Les taxons pour lesquels la responsabilité patrimoniale par rapport à la région (ex Basse-Normandie) est forte à très forte. Il s'agit d'un critère biogéographique qui rend compte de la représentativité des populations d'un taxon dans les sites du Cdl par rapport à sa répartition à une échelle plus large. Pour chaque taxon, un indice de responsabilité patrimoniale a été calculé. Il correspond à la surface occupée par un taxon (ici rapportée au nombre de communes où le taxon a été observé) sur les périmètres des sites du Cdl divisé par la surface occupée par ce même taxon (ici rapportée au nombre de communes où le taxon a été observé) à l'échelle de la région. Plus cette proportion est forte, plus la responsabilité patrimoniale des sites du Cdl est engagée.

Source : Base de données du CBN de Brest

Classes	
+++	Très forte responsabilité : les ENS accueillent 100 à 75% des populations
++	Forte responsabilité : les ENS accueillent 74 à 50% des populations
+	Responsabilité moyenne : les ENS accueillent 49 à 25 % des populations
-	Faible responsabilité : les ENS accueillent moins de 25 % des populations

Il est à noter qu'étant basé sur le nombre de communes et non pas sur un nombre de stations ou encore sur une surface d'occupation du taxon, le calcul de cet indice présente des valeurs approchées des critères qu'ils quantifient. En effet, La connaissance n'est pas assez fine pour quantifier le nombre de stations ou la surface d'occupation de chaque taxon dans chaque commune.

La dernière date d'observation dans chaque site a été indiquée. La première et la dernière date d'observation au sein de l'ensemble des sites du Cdl ont également été indiquées dans 2 colonnes dédiées.

Source : Base de données du CBN de Brest

#### Etat des lieux de la connaissance : Bilan à l'échelle des taxons

#### 1. Résultats globaux

En tout, sur les 55 sites d'intervention du Cdl présents sur le littoral de la Manche et du Calvados, 1504 taxons ont été observés entre 1964 et 2021 dont 235 qui présentent un fort intérêt patrimonial.

- 29 espèces protégées en France
- 75 espèces protégées en Normandie
- 5 espèces menacées et 18 à surveiller à l'échelle nationale
- 1 espèce présumée disparue, 159 espèces menacées et 59 à surveiller à l'échelle régionale

Le tableau joint en annexe 1 de ce rapport liste les 235 espèces à fort intérêt patrimonial observées sur chacun des sites du Cdl.

Notons également la présence de 25 espèces exotiques envahissantes avérées et 14 exotiques envahissantes potentielles

#### 2. Espèces à fort intérêt patrimonial non revues après 2010

Afin de maintenir un niveau de connaissance à jour sur la flore des sites d'intervention du Cdl, on considère que les espèces répondant aux critères suivants et non revues depuis 2010 pourraient faire l'objet de recherches ciblées :

- indigènes
- observés au moins une fois dans le périmètre des 55 sites du Cdl
- bénéficiant d'un statut de protection réglementaire
- et/ou figurant sur la liste rouge nationale et/ou régionale
- et/ou pour lesquels la responsabilité patrimoniale par rapport à la région (ex Basse-Normandie) est forte à très forte

Ainsi **22 espèces** sont mises en évidence avec cette analyse et se répartissent au sein de 17 sites (Tableau 1) :

- 7 sont protégées en France
- 6 sont protégées en Normandie
- 1 espèce est menacée et 2 sont à surveiller à l'échelle nationale
- 1 espèce est présumée disparue, 15 sont menacées et 6 sont à surveiller à l'échelle régionale

A partir de cette liste, un plan de prospection spécifique peut être dressé pour aller rechercher ces espèces à leur période optimale de développement accompagné des gardes du littoral de chacun des 17 sites concernés. Le cas échéant, avant de conclure de la disparition d'une espèce sur un site, les prospections pourront être organisées plusieurs années si nécessaire.

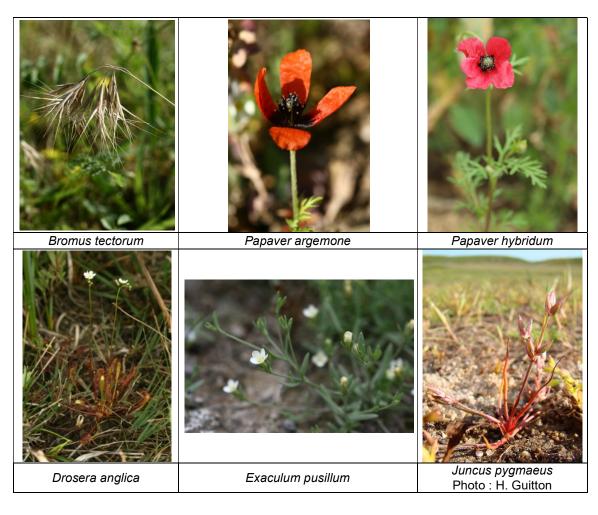
Tableau 1 : Espèces à très fort intérêt patrimonial non revues depuis 2010 sur les sites du Cdl.

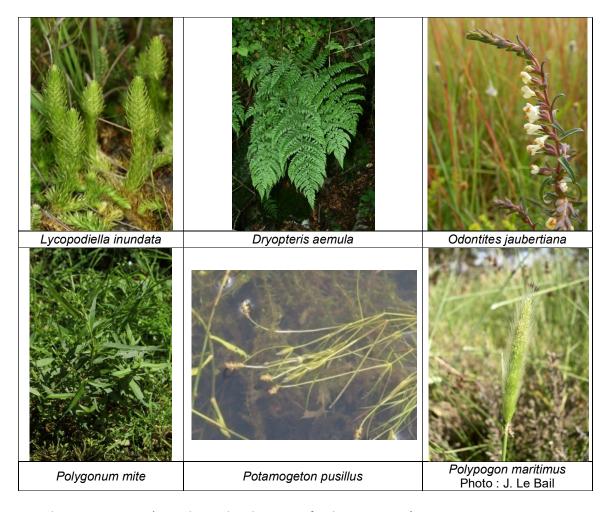
Tableau 1 : Espèces à très fort intérêt patrin	nonial	non rev	ues depuis 2010	0 sur	les si	tes du	Cdl.																		
Nom scientifique	protnat1982	protbn1995	dheur1992	uicnnat2018	uicnbn2015	responsabilité par rapport à  la région (1753-2021	première date d'observation	dernière date d'observation	Dunes de Dragey	Dunes de Vauville	Dunes d'Hattainville	Dunes et Marais d'Annoville	Estuaire de l'Orne	Havre de Lessay	Havre de Surville	Îles Chausey	Landes de Lessay	Marais de Villers-Blonville	Nez de Jobourg	Pointe d'Agon	Pointe de Champeaux	Pointe du Brick	Rives de Seine Sud	Tourbière de Mathon	Utah Beach
Bromus tectorum L.		Reg BN		I.C.	FN		01/08/2000	30/09/2000										2000							
Drosera anglica Huds.	Nat	511					01/01/1998											2000						1998	
Dryopteris aemula (Aiton) Kuntze	Nat						13/06/2001			2001									2001			2004		1330	
Diyoptono demaia (Alteri) Rantze	IVAL	Reg			70	0,12	13/00/2001	02/03/2004		2001									2001			2004			
Exaculum pusillum (Lam.) Caruel		BN		LC	EN	0,10	31/07/2002	16/06/2009									2009								l
Genista anglica L.							01/01/1992										1992				2004				
		Reg				,																			
Juncus pygmaeus Rich. ex Thuill.		BN		LC	EN	0,08	01/01/1994	31/12/1994									1994								
Lathyrus japonicus Willd. subsp. maritimus																									
(L.) P.W.Ball	Nat			DD	RE	1,00	01/01/2000	01/06/2004		2004	2003														
Lathyrus sphaericus Retz.				LC	VU	1,00	01/01/2008	31/12/2008								2008									
Luronium natans (L.) Rafin.	Nat		anx 2 et anx	I C	NT	0.02	05/10/2007	05/10/2007									2007								
Lycopodiella inundata (L.) Holub	Nat						01/01/2000										2001							2000	
Odontites jaubertianus (Boreau) D.Dietr. ex					,	0,00	01/01/2000	01/12/2000																2000	
Walp. subsp. <i>jaubertianus</i>	Nat				VU	0.60	01/06/2001	03/09/2009				2009	2001							2002					ı
Papaver argemone L.	1100			LC			01/01/2004					2000								2002	2004				
Papaver hybridum L.							01/01/2001				2001			2004				2003			2003				
		Reg				0,00	3 ., 5 ., 2001	20,0.72001																	
Polygonum mite Schrank		BN		LC	VU	0,03	29/07/2008	29/07/2008																	2008
Polypogon maritimus Willd. subsp. Maritimus				LC	VU	0.14	29/08/2006	29/08/2006															2006		
Potamogeton pusillus L.							10/05/2004						2004												
Prunella laciniata (L.) L.							01/01/1985													1993					
Sagina subulata (Sw.) C.Presl				_			06/03/2000									2005					2003	2004			
Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich.	Nat		anx 4	_			01/01/1992										2009								
Teucrium scordium L. subsp. scordium	-2.3						19/05/2009								2009										
and the second s		Reg				,,,,,																			
Utricularia australis R.Br.		BN		LC	NT	0,02	31/07/2002	03/07/2009				2009													<u> </u>
		Reg																							,
Zostera noltii Hornem.		BN		LC	VU	0,10	01/01/2005	31/12/2005																	

Une partie des espèces figurant dans cette liste sont des plantes annuelles et pionnières des sols nus, peu évolués : *Bromus tectorum*, *Papaver argemone*, *Papaver hybridum*. La fugacité des habitats de ces espèces peut expliquer l'absence d'observation récente au sein des sites du Cdl. Une gestion appropriée (étrépages, entretien des chemins, ...) ainsi que des recherches ciblées et répétées aux périodes optimales de développement de ces espèces peuvent être entreprises.

Quatre autres espèces sont certainement dans la même problématique de milieu qui aurait évolué et serait devenu moins favorable à leur maintien: *Drosera anglica, Exaculum pusillum, Juncus pygmaeus* et *Lycopodiella inundata*. Ces espèces de tourbières pionnières et très strictes dans leur écologie pourraient être de nouveau observées dans des secteurs gérés favorablement, notamment par étrépage et rajeunissement du milieu (arrachage de Molinie par exemple...).

Enfin, notons 5 espèces qui peuvent être difficiles à observer et/ou à déterminer et nécessitent l'emploi d'ouvrages spécialisés voire de collecte et de détermination à l'aide de matériel fin (binoculaire et microscope) : Dryopteris aemula, Odontites jaubertiana, Polygonum mite, Polypogon maritimus et Potamogeton pusillus.





Pour les 10 autres espèces, des recherches approfondies peuvent être entreprises et notamment plusieurs années de suite en cas d'année défavorable.

# Etat des lieux de la connaissance : Bilan à l'échelle des sites d'intervention du Cdl

#### 1. Nombre d'espèces à fort intérêt patrimonial par site

Sur les 55 sites ENS étudiés (cf. annexe 1):

- 6 n'accueillent aucune espèce à fort enjeu patrimonial
- 8 sites accueillent 1 à 4 espèces à fort enjeu patrimonial
- 7 sites, 5 à 9 espèces à fort enjeu patrimonial
- 36 sites de 10 à 57 espèces à fort enjeu patrimonial

Bien sûr cette proportion est mettre en corrélation avec la surface du site et la diversité en habitats naturels et semi-naturels.

La figure 1 indique la répartition du nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale par site.

L'absence d'espèce à fort intérêt patrimonial sur un site peut à priori s'expliquer de deux façons :

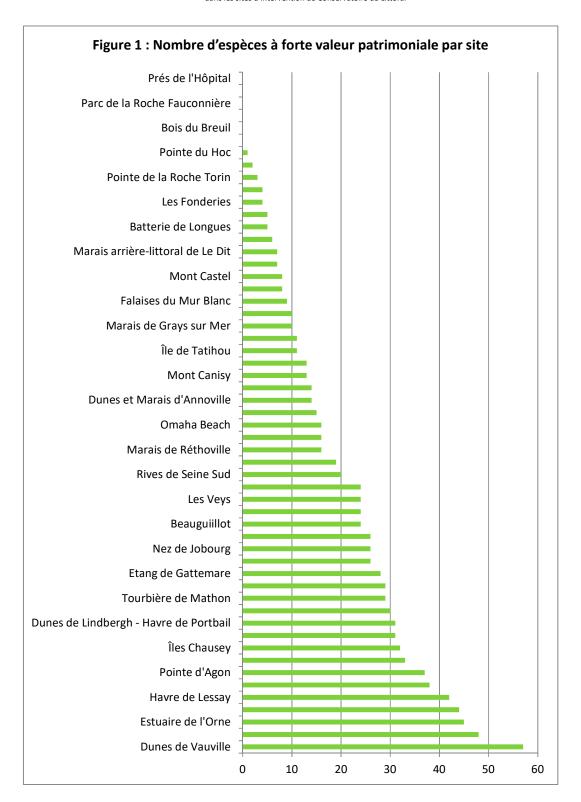
- Aucun relevé floristique n'a été effectué sur le site
- Des relevés floristiques ont été réalisés sur le site mais les habitats n'accueillent aucune espèce à fort intérêt patrimonial.

Partant de ce constat, le plan de prospection peut être réalisé en vérifiant la présence de relevés sur les sites ne contenant aucune espèce patrimoniale. Si aucun relevé n'a été réalisé sur certains sites, ceux-ci pourront faire l'objet de prospections botaniques afin d'acquérir de la donnée. Le tableau 2 présente le nombre d'espèces recensées sur chacun des sites ne présentant aucune espèce patrimoniale.

Tableau 2 : nombre d'espèces recensées par site n'accueillant pas d'espèce patrimoniale

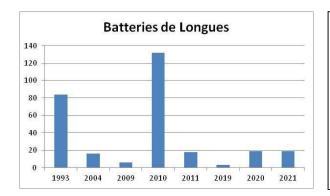
Nom du site	Nombre d'espèces à forte	nombre d'espèces				
	valeur patrimoniale par site	recensées sur le site				
Batterie de Merville	0	96				
Bois du Breuil	0	122				
Marais de Daucey Boucey	0	189				
Parc de la Roche Fauconnière	0	113				
Polder Foucault	0	0				
Prés de l'Hôpital	0	251				

Seul le Polder Foucault n'a pas bénéficié de d'inventaire botanique récent et serait à prospecter de manière indispensable. Le petit site des Batteries de Merville très anthropisé et récemment prospecté ne necessite pas à court ou moyen terme de prospection complémentaire. Le site du Bois du Breuil (très envahi par le Rhododendron) et le Parc de la Fauconnière sont d'anciens parcs paysagers et jardinés dont la gestion entreprise vise à moyen ou long terme la restauration de milieux naturels plus caractéristiques et ainsi favoriser le développement d'une flore vasculaire spontanée. Les prospections sont donc à mener en ce sens dans le futur. Les marais de Daucey Boucey et Les Près de l'Hopital sont des sites préservant des sites bocagers et humides caractéristiques du sud et du centre Manche dont la diversité est déjà un bon indice de naturalité. Comme les deux précédents sites, ils peuvent grâce à la gestion accueillir des espèces patrimoniales dans le futur.



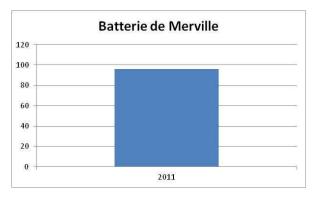
#### 2. Ancienneté des données botaniques par site

L'analyse qui suit présente pour chaque site un graphique montrant les différentes périodes où des prospections botaniques ont été effetuées. Une courte analyse est réalisée sur les espèces inventoriées et non revues depuis 2010.

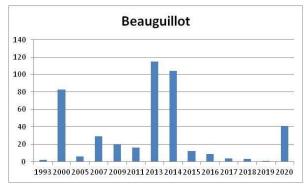


297 espèces Dont 5 espèces à fort intérêt patrimonial

106 espèces non revues Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial



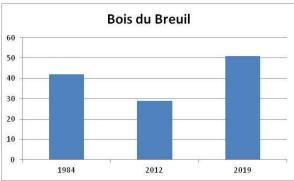
96 espèces Aucune espèce à fort intérêt patrimonial

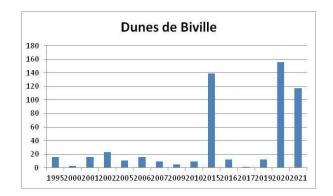


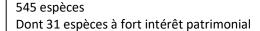
445 espèces Dont 24 espèces à fort intérêt patrimonial 140 espèces non revues

Dont 7 espèces à fort intérêt patrimonial

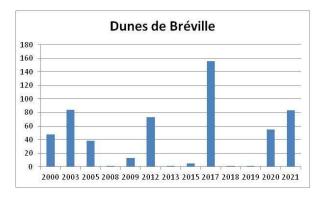
122 espèces **Bois du Breuil** Aucune espèce à fort intérêt patrimonial 42 espèces non revues







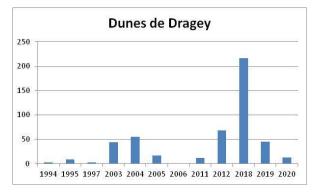
99 espèces non revues Dont 13 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 556 espèces

Dont 24 espèces à fort intérêt patrimonial

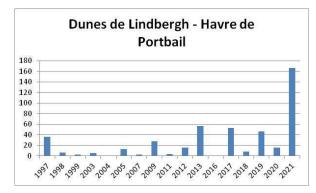
184 espèces non revues Dont 12 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 486 espèces

Dont 19 espèces à fort intérêt patrimonial

132 espèces non revues Dont 5 espèces à fort intérêt patrimonial

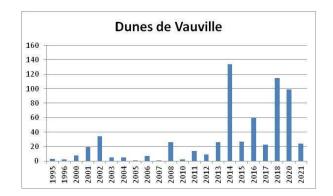


#### 462 espèces

Dont 31 espèces à fort intérêt patrimonial

95 espèces non revues

Dont 6 espèces à fort intérêt patrimonial

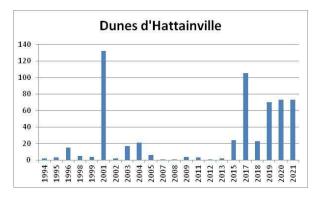




Dont 57 espèces à fort intérêt patrimonial

111 espèces non revues

Dont 14 espèces à fort intérêt patrimonial

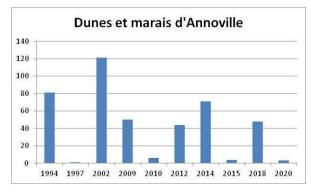


#### 587 espèces

Dont 48 espèces à fort intérêt patrimonial

213 espèces non revues

Dont 19 espèces à fort intérêt patrimonial

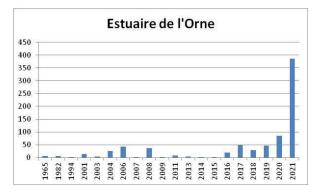


#### 429 espèces

Dont 14 espèces à fort intérêt patrimonial

253 espèces non revues

Dont 11 espèces à fort intérêt patrimonial

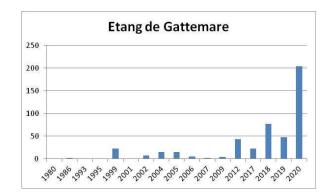


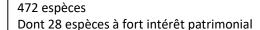
#### 776 espèces

Dont 45 espèces à fort intérêt patrimonial

143 espèces non revues

Dont 13 espèces à fort intérêt patrimonial





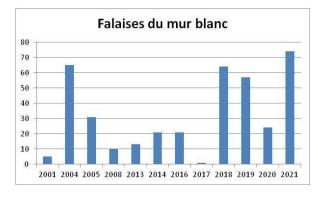
77 espèces non revues Dont 10 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 351 espèces

Dont 7 espèces à fort intérêt patrimonial

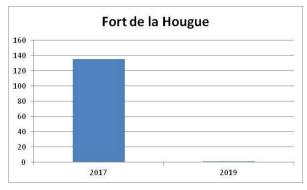
57 espèces non revues Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial



#### 386 espèces

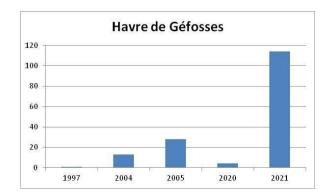
Dont 9 espèces à fort intérêt patrimonial

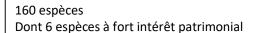
111 espèces non revues Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial



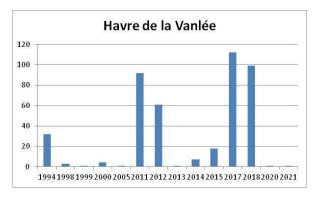
#### 136 espèces

Dont 8 espèces à fort intérêt patrimonial



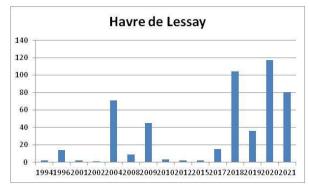


1 espèce non revue Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial



433 espèces Dont 15 espèces à fort intérêt patrimonial

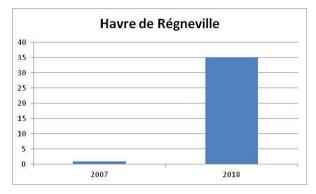
41 espèces non revues Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial



503 espèces

Dont 42 espèces à fort intérêt patrimonial

144 espèces non revues Dont 17 espèces à fort intérêt patrimonial

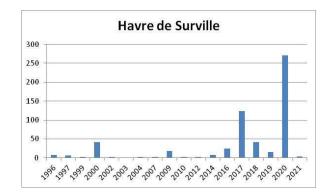


36 espèces

Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial

1 espèce non revue

Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial





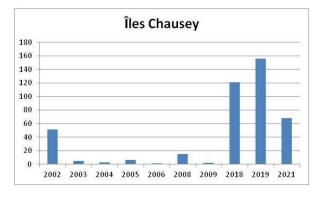
83 espèces non revues Dont 13 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 175 espèces

Dont 11 espèces à fort intérêt patrimonial

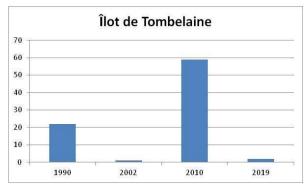
86 espèces non revues Dont 7 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 428 espèces

Dont 32 espèces à fort intérêt patrimonial

83 espèces non revues Dont 7 espèces à fort intérêt patrimonial

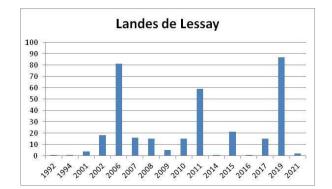


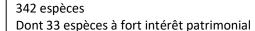
#### 84 espèces

Dont 5 espèces à fort intérêt patrimonial

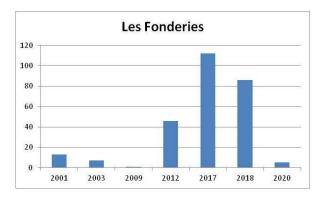
23 espèces non revues

Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial





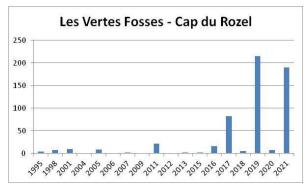
156 espèces non revues Dont 19 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 270 espèces

Dont 4 espèces à fort intérêt patrimonial

21 espèces non revues Dont 0 espèce à fort intérêt patrimonial



#### 577 espèces

Dont 38 espèces à fort intérêt patrimonial

35 espèces non revues Dont 5 espèces à fort intérêt patrimonial

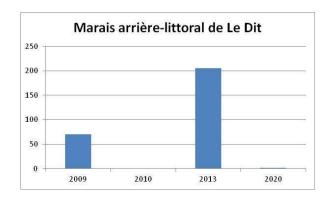


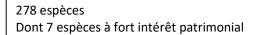
#### 281 espèces

Dont 24 espèces à fort intérêt patrimonial

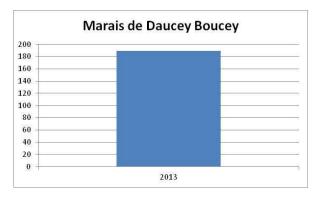
220 espèces non revues

Dont 12 espèces à fort intérêt patrimonial





70 espèces non revues Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial



189 espèces

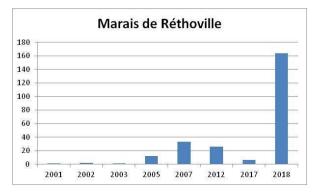
Dont 0 espèce à fort intérêt patrimonial



309 espèces

Dont 10 espèces à fort intérêt patrimonial

91 espèces non revues Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial



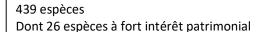
245 espèces

Dont 16 espèces à fort intérêt patrimonial

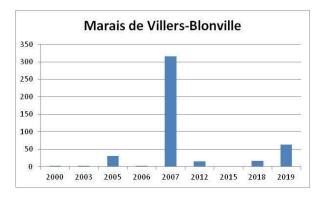
49 espèces non revues

Dont 3 espèces à fort intérêt patrimonial





27 espèces non revues Dont 7 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 446 espèces

Dont 16 espèces à fort intérêt patrimonial

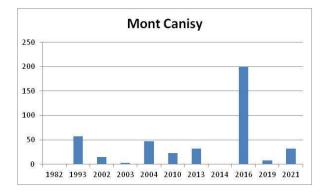
351 espèces non revues Dont 12 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 351 espèces

Dont 10 espèces à fort intérêt patrimonial

83 espèces non revues
Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial

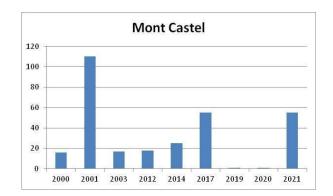


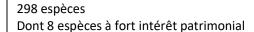
#### 419 espèces

Dont 13 espèces à fort intérêt patrimonial

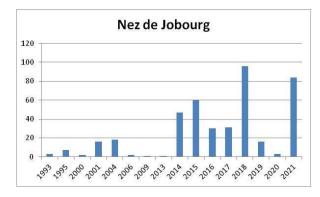
146 espèces non revues

Dont 5 espèces à fort intérêt patrimonial





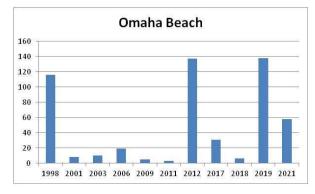
143 espèces non revues Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 417 espèces

Dont 26 espèces à fort intérêt patrimonial

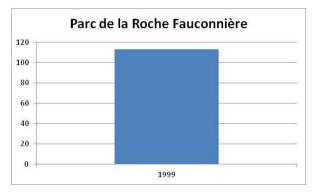
49 espèces non revues Dont 4 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 531 espèces

Dont 16 espèces à fort intérêt patrimonial

158 espèces non revues Dont 8 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 113 espèces

Dont 0 espèce à fort intérêt patrimonial

113 espèces non revues

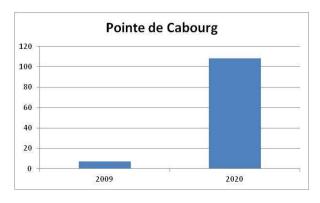




Dont 37 espèces à fort intérêt patrimonial

60 espèces non revues

Dont 8 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 115 espèces

Dont 4 espèces à fort intérêt patrimonial

7 espèces non revues

Dont 0 espèce à fort intérêt patrimonial

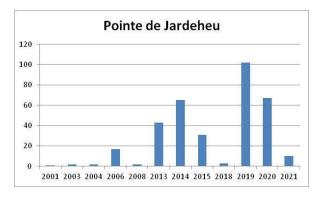


#### 582 espèces

Dont 26 espèces à fort intérêt patrimonial

192 espèces non revues

Dont 12 espèces à fort intérêt patrimonial

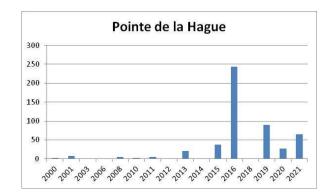


#### 345 espèces

Dont 11 espèces à fort intérêt patrimonial

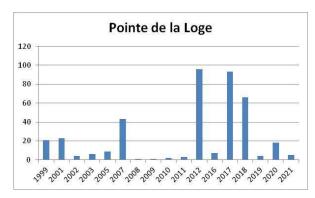
24 espèces non revues

Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial





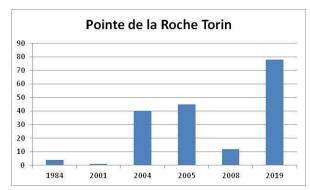
16 espèces non revues Dont 7 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 402 espèces

Dont 30 espèces à fort intérêt patrimonial

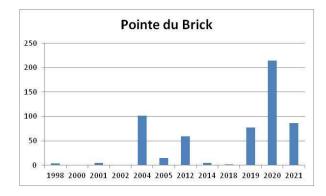
108 espèces non revues Dont 9 espèces à fort intérêt patrimonial



#### 180 espèces

Dont 3 espèces à fort intérêt patrimonial

102 espèces non revues Dont 2 espèces à fort intérêt patrimonial

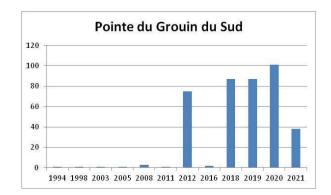


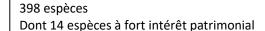
#### 571 espèces

Dont 24 espèces à fort intérêt patrimonial

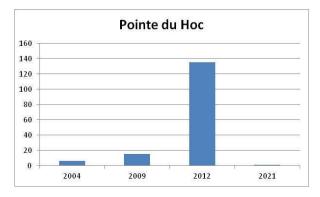
128 espèces non revues

Dont 12 espèces à fort intérêt patrimonial





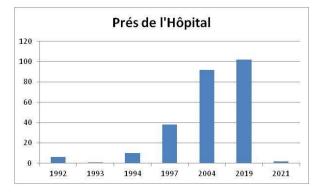
7 espèces non revues Dont 0 espèce à fort intérêt patrimonial



157 espèces

Dont 10espèce à fort intérêt patrimonial

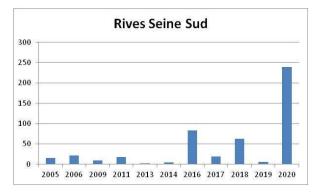
21 espèces non revues Dont 1 espèce à fort intérêt patrimonial



251 espèces

Dont 0 espèce à fort intérêt patrimonial

147 espèces non revues



479 espèces

Dont 20 espèces à fort intérêt patrimonial

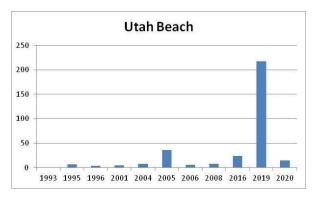
46 espèces non revues

Dont 3 espèces à fort intérêt patrimonial



443 espèces Dont 29 espèces à fort intérêt patrimonial

82 espèces non revues Dont 3 espèces à fort intérêt patrimonial



331 espèces Dont 13 espèces à fort intérêt patrimonial

75 espèces non revues Dont 6 espèces à fort intérêt patrimonial

Partant de cette analyse graphique, le plan de prospection peut être orienté vers les terrains qui :

- ne présentent pas ou peu de données,
- ont des données trop anciennes,
- présentent un déficit de connaissances sur les espèces à fort intérêt patrimonial (espèces patrimoniales non revues depuis 10 ans ou plus).

#### Prespective : Stratégie d'acquisition de connaissances

L'analyse présentée dans ce rapport a pour objectif de contribuer à la mise en place d'un plan de prospection pour les années à venir afin de mettre à jour la connaissance et le porté à connaissance sur la flore vasculaire des sites d'intervention du Cdl.

Nous proposons ici une méthode basée sur les éléments décrits dans cette étude mais qui seront à confronter in fine avec les informations, avis ou actualités fournies par le Cdl ou les gestionnaires en place sur les sites d'interventions.

Cette proposition de plan de prospection sera élaborée en croisant et hiérarchisant les informations suivantes :

- 1. Les sites n'ayant pas bénéficié d'inventaires exhaustifs depuis 2010
- 2. La proportion du nombre total d'espèces non revues après 2010 sur chaque site
- 3. La proportion des espèces à fort intérêt patrimonial vues avant 2010 et non revues ensuite sur chaque site

Dans un second temps ou concomittament deux autres point seront intégrés :

- S'interesser aux taxons côtés DD (Data deficient) lors de la réalisation de la liste rouge basnormande. Ces taxons encore bien méconnus dans la région pourraient être recherchés plus largement sur les sites du Cdl.
- Ajouter une hiérarchisation des priorités en étudiant les taxons prioritaires à rechercher; notamment ceux présents dans la région en grande partie sur les sites du Conservatoire du littoral (indice de représentativité élevé: plus de 50% des populations régionales se situent dans les sites du Cdl) ainsi que les taxons les plus menacés de la région.

D'un point de vue opérationnel les inventaires pourront être menés par les agents du CBN de Brest en collaboration étroite avec les gardes du littoral; des échanges concernant les problématiques diverses liées à chacun des sites (objectifs de gestion, formation en botanique et à la reconnaissance des habitats...) pourront être abordés directement sur le terrain pour un travail collaboratif.

Les membres du réseau naturaliste de la région pourront également être appelés à collaborer notamment à l'occasion de sorties botaniques réalisées sur les sites par le CBN en collaboration avec les gardes du littoral mais également via des avis de recherche de plantes rares.

L'objectif opérationnel de ces prospections et de la mise à jour des connaissances est de mettre en oeuvre une stratégie de conservation pour la sauvegarde des taxons les plus menacés de la flore vasculaire du littoral normand : plan d'action, intégration du suivi des espèces ou d'action de gestion en leur faveur dans les documents de gestion de sites du Cdl.

La mise en place et la réalisation de protocoles de suivi de ces espèces fournissent des indicateurs pertinents de la gestion (ou non gestion) mise en oeuvre. En effet le suivi est un outil qui par la réalisation d'observations fiables et régulières dans les milieux naturels ou semi-naturels permet de détecter, mesurer et évaluer l'évolution des populations d'espèces et des écosystèmes dans le temps et dans l'espace de façon soit naturelle, soit consécutive à une intervention humaine volontaire (gestion) ou non. Les connaissances acquises lors des suivis permettront d'orienter les actions à réaliser pour tenter de garantir le maintien de l'espèce concernée et de son milieu de vie.

La mise en place des suivis ne peut s'envisager que progressivement et en cohérence avec les planifications en cours de la gestion des sites du Cdl.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour cette mise en œuvre dans chaque site :

- La mise en cohérence des enjeux flore identifiés ici et ceux du plan de gestion ;
- L'identification du rôle « d'indicateur » de certains taxons pour le site par rapport à la gestion ou l'état de conservation d'habitats ;
- le cas échéant l'adaptation du protocole de suivi aux spécificités du site ;
- Le besoin de formation et d'accompagnement du gestionnaire ;
- La disponibilité du gestionnaire.

Parallèlement le CBN de Brest déploie cette stratégie sur l'ensemble de la région. Les apports des sites du Cdl renforcent ces travaux, la mutualisation des informations et des expériences.

#### **Bibliographie**

BOUSQUET T., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - Liste de la flore vasculaire de Basse-Normandie comprenant la liste rouge de la flore menacée. Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. FEADER / DREAL Basse-Normandie / Conseil régional de Basse-Normandie. Villers-Bocage : Conservatoire botanique national de Brest, 51 p.

BOUSQUET T., 2019 – Lancement d'un atlas de répartition de la flore vasculaire du département de la Manche. E.R.I.C.A., 33 : 9 – 12.

DOUVILLE C., WAYMEL J., 2019 – Observatoire des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie. Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie pour la priorisation des actions de contrôle, de connaissance et d'information/sensibilisation & bilan des actions 2018. DREAL Normandie / Région Normandie. Conservatoire botanique national de Bailleul / Conservatoire botanique national de Brest, 20p + annexes.

PRIMACK R., SARRAZIN F., LECOMTE J., 2012 - Biologie de la conservation. Paris : Dunod. 359 p.

PROVOST M., 1998 - Flore vasculaire de Basse-Normandie : avec suppléments pour la Haute-Normandie. Caen : Presses Universitaires de Caen, 2 vol.

ZAMBETTAKIS C. (coord), BOUSQUET T., GORET M., WAYMEL J., RIOULT J.-P., 2017 – *La flore du Calvados. Évolution et enjeux de préservation*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 192 p., annexes (Les cahiers scientifiques et techniques du CBN de Brest ; 3).

# Annexe 1 : Liste des espèces à fort intérêt patrimonial dans les sites du Cdl.

L'annexe 1 est fournie sous la forme d'un tableur excel.

État des lieux des connaissances sur la flore vasculaire et élaboration d'une stratégie de mise à jour des données dans les sites d'intervention du Conservatoire du Littoral

État des lieux des connaissances sur la flore vasculaire et élaboration d'une stratégie de mise à jour des données dans les sites d'intervention du Conservatoire du Littoral



## Conservatoire botanique national de Brest

Siège, service international, jardin, service éducatif, et antenne Bretagne Antenne Normandie – Caen 21 rue du Moulin au Roy Antenne
Pays de la Loire
28 bis rue Babonneau